



Église
des Pays de l'Ain
3 juillet 2018
n° 7

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

Sommaire en dernière page

Configurés au Christ serviteur

Homélie pour l'ordination diaconale à Ars le Dimanche 1^{er} juillet 2018 (Lectures : Jérémie 1, 4-9 ; Psaume 95 ; Actes 6, 1-7 ; Jean 12, 24-26)

Chers amis, dans quelques instants, vous allez être ordonnés diacres, dans la perspective d'être ordonnés prêtres d'ici quelques mois. Pourquoi êtes-vous d'abord ordonnés diacres et non pas immédiatement prêtres ? Est-ce une étape à franchir ? Serait-ce une phase transitoire destinée à être oubliée une fois que vous serez ordonnés prêtres ?

L'usage qui consiste à dénommer « diacres permanents » les hommes qui ne sont pas destinés à devenir prêtres n'est-il pas ambigu ? Ce qualificatif de « permanent » ne pourrait-il pas laisser penser en effet que les autres diacres - c'est-à-dire vous-mêmes - seraient des diacres temporaires ?

Pourquoi donc commencer par l'ordination diaconale ? Si aujourd'hui vous n'êtes pas ordonnés directement prêtres, et si vous devez commencer non seulement par être ordonnés diacres, mais devoir aussi attendre au moins six mois avant de pouvoir être ordonnés prêtres, c'est parce que ce premier degré du sacrement de l'ordre, le diaconat,

constitue le fondement du presbytérat et de l'épiscopat.

Il faut intégrer que les prêtres et les évêques demeurent diacres. J'en prends pour témoignage que, selon un usage reçu de l'Antiquité, lors des célébrations liturgiques solennelles, il est prévu que l'évêque puisse porter sous la chasuble le vêtement liturgique propre du diacre, la dalmatique.

Il n'est pas besoin de vous rappeler que le mot « diacre » signifie « serviteur ». La base du ministère ordonné est donc le service. Autrement dit, il n'est pas possible de devenir prêtre ni évêque sans commencer par se laisser configurer au Christ Serviteur ! Devenir prêtre ou évêque, suppose d'être d'abord identifié au Christ Serviteur, qui prend la dernière place, celle de l'esclave, pour laver les pieds de ses disciples, avant de livrer sa personne jusqu'à la mort en versant son sang sur la croix.

Lorsque vous serez devenus prêtres, vous aurez donc à vous souvenir constamment que la prêtrise n'est pas une promotion humaine et que vous recevrez la mission d'agir au nom du Bon Pasteur qui « *n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en*

rançon pour la multitude » (Mt 20, 28). Celui qui n'a pas une âme de serviteur ne saurait être un bon pasteur !

Je vous renvoie aux exhortations répétées du pape François et à ses nombreuses mises en garde contre les tentations qui nous guettent. Ainsi, par exemple, dans l'exhortation apostolique sur la Joie de l'Évangile, le pape écrit-il : *« Le sacerdoce ministériel est un des moyens que Jésus utilise au service de son peuple, mais la grande dignité vient du Baptême, qui est accessible à tous. La configuration du prêtre au Christ-Tête - c'est-à-dire comme source principale de la grâce - n'entraîne pas une exaltation qui le place en haut de tout le reste. Dans l'Église, les fonctions ne justifient aucune supériorité des uns sur les autres ».*

La première lecture de ce jour nous rend témoins de la vocation du prophète Jérémie. Celui-ci s'étonne et se défend même du choix opéré par Dieu. Il se sait faible et fragile. Il a conscience d'être comme un enfant qui ne sait pas parler. Et il éprouve de la crainte à la perspective de recevoir la lourde et délicate mission de parler au nom du Seigneur.

Il en est pour vous, et pour chacun des ministres ordonnés, comme de Jérémie. Le Seigneur ne nous choisit pas en vertu de quelque mérite personnel, ni d'un quelconque faisceau de qualités hors du commun. Ne vous méprenez surtout pas, et conservez toujours un regard lucide sur vous-même ! Vous êtes de pauvres hommes, pas plus brillants que les Douze Apôtres ! Vous êtes de pauvres pécheurs qui ont simplement eu la grâce et le bonheur de rencontrer Jésus et d'accueillir ainsi la Miséricorde du Père !

Cependant, ne vous laissez pas paralyser par vos pauvretés et vos péchés, n'arrêtez



pas votre regard sur vous-mêmes ! Mais ne cessez jamais d'écouter le Père ; ne quittez pas du regard Jésus qui vous appelle à le suivre ; et faites confiance à la puissance de l'Esprit Saint que vous allez recevoir.

N'oubliez pas que la première qualité requise est l'humilité, comme nous l'enseigne St Jean-Marie Vianney. Selon ce que rapporte Catherine Lassagne, celui-ci disait de lui-même : *« Je pense souvent que le Bon Dieu n'a pas trouvé des hommes plus chétifs que moi pour le mettre à ma place pour faire beaucoup de bien. Ordinairement il se sert de ce qu'il y a de moindre pour faire beaucoup de bien, parce que c'est lui qui fait tout ».*

La deuxième qualité requise est l'obéissance, qui se traduit par une disponibilité inconditionnelle à l'œuvre toujours surprenante et innovante de l'Esprit Saint. Lorsque l'on devient diacre, on n'élabore pas un plan de carrière, mais on décide de suivre le Christ Serviteur : on accepte donc qu'un autre nous mette la ceinture pour nous emmener là où ne nous voudrions pas aller spontanément (cf. Jean 21, 18).

Dans l'Évangile qui vient d'être proclamé, Jésus vous enseigne comment être serviteurs. Être serviteur implique de ressembler au Christ identifié au grain de blé tombé en terre. Le Christ a consenti à mourir pour ne pas rester seul. Comme le grain de blé tombé en

terre en vient à porter beaucoup de fruit, de même, vous aurez à mourir à vous-mêmes, à entrer dans un dépouillement toujours plus radical, à vous détacher de votre volonté propre et renoncer à vous préserver, car « *qui aime sa vie la perd ; qui s'en détache en ce monde la gardera pour la vie éternelle* », avertit Jésus.

L'obéissance au Père, avec le Christ Serviteur, se traduira très concrètement. Aujourd'hui, vous allez promettre devant tout le monde « *de vivre en communion avec votre évêque dans le respect et l'obéissance* ». Il s'agit que ce ne soit pas des paroles vaines, mais un véritable engagement. Parfois il se pourra que celui-ci vous coûte, mais soyez certains que c'est en y étant totalement fidèles que vous serez vraiment fidèles au Seigneur et que votre ministère sera fécond.

Vous pourrez toujours trouver des objections apparemment valables pour chercher à vous soustraire à la mission. Vous pourrez toujours imaginer de fausses « *bonnes raisons* » pour désobéir et en faire à votre tête. Mais dans ce cas-là vous ne serez plus d'authentiques témoins, parce que vous refuserez de suivre le Christ dans son mystère pascal.

Le récit des Actes des Apôtres nous rapporte quant à lui l'institution des sept premiers diacres. Vous avez remarqué qu'il nous place devant une tension. Tension entre, d'un côté, le service aux tables, c'est-à-dire l'exercice de la charité fraternelle auprès des personnes les plus pauvres, et, de l'autre côté, la prière et le service de la Parole, c'est-à-dire la gratuité de la relation à Dieu et l'annonce non moins gratuite de la Parole, qui porte sa propre puissance. Vous devrez apprendre à vivre dans cette tension permanente, qui sera source de fécondité.

Sans la prière et l'annonce explicite du mystère du Christ, la charité se dénature et se réduit à une simple action humanitaire. A l'inverse, la prière et la prédication déconnectées du service concret du pauvre perdent toute crédibilité et dégénèrent en mondanité spirituelle, selon l'expression du pape François.

Vous avez entendu l'appel à vous engager au célibat et aujourd'hui, devant tous, vous avez pris librement cet engagement pour signifier le don total et définitif de vous-mêmes au Christ, à cause du Royaume des cieux, et pour vous mettre exclusivement au service de Dieu et de votre prochain. Vous serez attachés au Christ d'un cœur sans partage, pour vous donner totalement au service de Dieu et des hommes. Dans quelques instants vous prendrez l'engagement solennel de conformer toujours davantage votre vie à celle du Christ Serviteur, « dont vous prendrez sur l'autel le corps et le sang pour le distribuer aux fidèles ».

« *Que Dieu lui-même achève en vous ce qu'il a commencé !* » Qu'il fasse de vous de bons et fidèles serviteurs aptes à entraîner les fidèles laïcs à être eux-mêmes les serviteurs zélés dont la société contemporaine a besoin pour accueillir Jésus, celui qui est « *le Chemin, la Vérité et la Vie* » (Jean 14, 6).

+ Pascal ROLAND



Agenda de notre évêque

Dimanche 1^{er} juillet

Ordnations diaconales à Ars

Du mardi 3 au jeudi 5 juillet

Session des évêques et formateurs de séminaire à Dinard

Samedi 7 juillet

Assemblée générale de l'Association Saint-Jean à Paris

Du lundi 9 au dimanche 15 juillet

Pèlerinage sur les chemins de Vézelay à Assise

Dimanche 15 juillet

Visite au camp des 6^e et 5^e de l'aumônerie du Haut Bugey

Du jeudi 19 au lundi 23 juillet

Pèlerinage des Gens du Voyage à Ars

Samedi 21 juillet

Ordnation sacerdotale de Fr. Foulques-Marie à la Chartreuse de Portes

Du mardi 24 au lundi 30 juillet

Pèlerinage diocésain à Lourdes

Vendredi 3 et samedi 4 août

Fête de saint Jean-Marie Vianney à Ars

Du lundi 6 au samedi 18 août

Repos

Du dimanche 19 au vendredi 24 août

Session théologique Balthasar à l'abbaye de Saint-Wandrille

Du dimanche 26 au jeudi 30 août

Repos

Vendredi 31 août

Messe et veillée-témoignage sur les vocations religieuses à Bellegarde

4 • EPA Juillet 2018

Nominations – 2^e série

À dater du 1^{er} septembre 2018 (sauf exception mentionnée)

Prêtres

Fins de mission

- **M. l'abbé Bernard Brevet** est autorisé à prendre sa retraite. A sa demande, il est déchargé de son office d'aumônier de l'EHPAD *Le Bon Repos* (Bourg-en-Bresse).
- **M. l'abbé Michel Monterrat** est déchargé à sa demande de son office d'aumônier de la maison de retraite *Les Jardins de Brou* (Bourg-en-Bresse). Il conserve ses autres fonctions.
- **M. l'abbé Frédéric Vollaud**, prêtre du diocèse d'Angoulême dont la convention est arrivée à terme, est remis à la disposition de son diocèse. De ce fait il est déchargé de son office de chapelain au sanctuaire d'Ars qu'il a exercé pendant cinq ans. L'évêque le remercie fraternellement pour sa collaboration à la mission dans le diocèse de Belley-Ars.

Groupe de recours (can. 1742)

Suite au vote de ratification du Conseil presbytéral du 15 juin, sont nommés membres du groupe de recours, pour une durée de cinq ans, à dater du 1^{er} août 2018, **MM. les abbés Bruno Boucly, Emmanuel Joseph Kabemba, Grégoire de Kermenguy, Marc Martial et Xavier Rendu**. L'évêque doit solliciter l'avis de deux d'entre eux en cas de révocation d'un curé ou de transfert d'un curé n'acceptant pas volontiers son changement.

Aumôniers et chapelains

- **M. l'abbé Stanislas Darmancier**, vicaire dans la paroisse Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, aumônier diocésain adjoint de l'hospitalité de Lourdes, aumônier du Service d'Eglise auprès des Malades (SEM) et de la communauté Foi et Lumière de Bourg-en-Bresse, est nommé en outre, avec l'accord du Modérateur de la Société Jean-Marie

Vianney, aumônier de l'EPHAD *Le Bon Repos* de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans renouvelable.

- **M. l'abbé David Declerck**, prêtre de la Société Jean-Marie Vianney nommé vicaire dans la paroisse Notre-Dame de Bourg-en-Bresse pour une durée de deux ans à dater du 1^{er} septembre, est nommé en outre aumônier du collège et du lycée St-Pierre de Bourg-en-Bresse.

- **M. l'abbé Emmanuel Faure** est renouvelé dans son office d'exorciste diocésain, pour une durée d'un an.

- **M. l'abbé Luc Ledroit** est renouvelé dans son office de chapelain du sanctuaire d'Ars pour une durée d'un an renouvelable. Les paroisses du diocèse peuvent faire appel à lui pour présenter le saint curé d'Ars et promouvoir la pastorale de la réconciliation.

- **M. l'abbé Wilfrid Moulounda**, prêtre *fidei donum* du diocèse de Pointe Noire (République du Congo), chapelain de la chapelle ND de la Paix (quartier des Vennes), aumônier du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse et coordinateur des aumôneries des maisons de retraite de Bourg-en-Bresse, est nommé en outre aumônier de la maison de retraite *Les Jardins de Brou*, pour une durée d'un an renouvelable.

- **M. l'abbé Pascal Poirier**, prêtre du diocèse de Saint-Flour, est renouvelé dans son office de chapelain du sanctuaire d'Ars pour une durée d'un an renouvelable.

Diacres

- **M. l'abbé Axel Albar**, diacre ordonné en vue du sacerdoce le 1er juillet 2018, est nommé au service du groupement paroissial d'Hauteville, pour une durée d'un an. Il réside au presbytère d'Hauteville.

- **M. Daniel Revaud**, diacre permanent, est renouvelé dans sa mission de responsable du service diocésain de formation (SEDIF) pour une durée d'un an non renouvelable.

Ces nominations seront promulguées dans l'Église des Pays de l'Ain.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,
Le samedi 30 juin 2018,

En la fête de saints Martyrs de Rome

† **Pascal Roland**

Par mandement

P. Christian Josselin

Chancelier





Axel Albar

Né en 1978 à Vincennes (94), et baptisé enfant, il a débuté une carrière dans l'hôtellerie, avant de connaître une réelle conversion. *« J'ai eu la chance de rencontrer le Seigneur dans la prière. J'ai voulu entrer en communication avec le Seigneur, s'il existait. J'ai fait des recherches sur Internet, j'ai découvert le chapelet, et je me suis mis à genoux pour prier. Ça a été un bouleversement, et ça a orienté toute ma vie. Depuis, je marche avec le Seigneur à mes côtés, et j'essaie d'aller dans la direction qu'Il m'indique ! Alors j'invite souvent les gens à faire cette expérience de la prière : ça peut changer votre vie ! »*

Conseillé par un prêtre parisien, il demande à entrer au séminaire à Ars en 2012. Dans son année de propédeutique, il reçoit le sacrement de confirmation. Il effectue ensuite tout son séminaire à Ars, en étant envoyé en observation dans les paroisses de Meximieux, Chalamont, Montmerle, Hauteville et finalement à Oyonnax.

Informations diocésaines

Ordinations

Le dimanche 1^{er} juillet 2018, en l'église Notre-Dame de la Miséricorde à Ars, Mgr Pascal Roland a ordonné diacres :

- **Axel Albar**, pour le diocèse de Belley-Ars
- **Arsène Niambi** et **Théodon Mitoumou** pour le diocèse de Pointe-Noire, en République du Congo
- **Pierre Nguyen Ven Tien** de Thanh Hoa au Vietnam



Le samedi 23 juin 2018 en la Basilique Notre-Dame d'Evron, dans le diocèse de Laval, Mgr Luigi Ventura, Nonce apostolique en France, a ordonné **Stéphane Fernandes** diacre, en vue du presbytérat, pour la Communauté Saint-Martin. L'abbé Stéphane Fernandes a été baptisé dans le diocèse de Belley-Ars, à Treffort, en 1988.

Le samedi 30 juin 2018 en la Basilique d'Ars, Mgr Salvatore Fisichella, président du Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation, a ordonné 4 prêtres et 5 diacres pour les Frères de Saint-Jean.

Deux décès dans la famille diocésaine

• **Monsieur l'Abbé René Métral**, décédé à Seillon Repos, le 2 juin 2018, à l'âge de 93 ans.

Ses funérailles ont été célébrées le mercredi 6 juin 2018, à 9h30 en l'église de Saint-Martin-du-Mont. Il a ensuite été inhumé au cimetière de Pont-d'Ain, dans le caveau des prêtres.

Né le 21 novembre 1924 à Avierno (Haute-Savoie), ordonné prêtre le 29 juin 1955, en la cathédrale de Belley, il fut successivement vicaire à Foissiat (1955-1961), à Feillens (1961-1962), curé de Challes-la-Montagne (1962-1970), et de Saint-Martin-du-Mont (1970-2005). Admis à la retraite en 2005, il était entré à Seillon Repos (Péronnas).



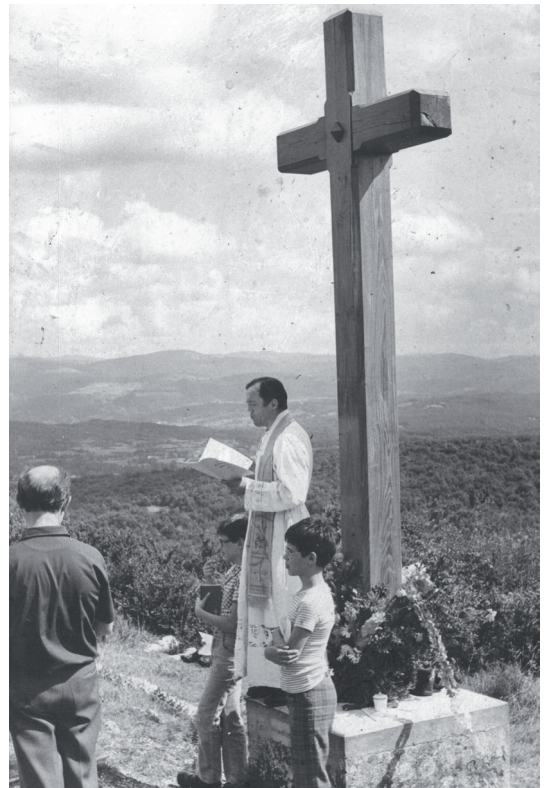
« Père Métral, vous êtes arrivé à la cure de Saint-Martin alors que débutent les travaux de rénovation de l'église. Nous avons pu bénéficier de vos conseils éclairés pour l'exécution de ces travaux, et vous avez également œuvré pour que la chapelle de Notre-Dame de l'Orme soit restaurée. Pendant 35 ans, vous avez été présent dans la vie de nos deux villages, vous avez partagé les peines et les joies de nos familles. Combien de jeunes, baptisés par vous, préparés à la

première communion par vous, ont souhaité que vous soyez le témoin de leur engagement dans le mariage! Vous-même avez eu plusieurs fois l'occasion d'exprimer votre joie de marier des couples dont vous aviez déjà béni l'union des parents.

A la demande de Monseigneur l'évêque, en 2005, à l'âge de 81 ans, vous êtes admis à prendre votre retraite bien méritée à Seillon-Repos. Après avoir quitté la paroisse, vous étiez particulièrement heureux de venir célébrer la messe du 15 août auprès de vos paroissiens, à la chapelle Notre-Dame de l'Orme. Vous avez préfacé, en 2013, le fascicule relatant la construction de notre église. Merci, Père Métral, pour tout ce que vous avez fait pour nous, vos paroissiens. Puisse-nous un jour nous rencontrer dans l'éternité. Priez pour nous, nous prions pour vous ! »

Association paroissiale Le Renouveau

Bénédiction de la Croix de la Dent à Saint-Martin-du-Mont par le P. Métral en août 1974



• **Monsieur l'Abbé Felix Touarikissa**, décédé au presbytère de Saint-Etienne-du-Bois, le 21 juin 2018, à l'âge de 58 ans.

Ses funérailles ont été célébrées le lundi 25 juin 2018, à 14h30, en l'église de Saint-Etienne-du-Bois. Son corps a ensuite été rapatrié à la demande de son évêque, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala (République du Congo) pour y être inhumé.

Né le 26 septembre 1959 à Vinza (République du Congo), ordonné prêtre le 6 juin 1992 pour le diocèse de Kinkala (République du Congo), le Père Félix était en mission dans le diocèse de Belley-Ars depuis 15 ans

Il fut successivement curé de Coligny (2003-2007), de Viriat (2007-2010), prêtre auxiliaire dans le groupement de Pont-d'Ain et aumônier des Dominicaines de l'Eucharistie à Cerdon (2010-2012), administrateur paroissial de Divonne-les-Bains (2012-2013), curé de Saint-Rambert-en-Bugey (2013-2015), auxiliaire dans le groupement de Ceyzériat-Treffort (2015-2016), puis dans le groupement de Marboz-Saint-Etienne-du-Bois (2016-2018).



*Obsèques du P. Touarikissa
en l'église de Saint-Etienne-du-Bois-*

Deuxième d'une famille de huit enfants, il quitte sa famille dès l'âge de 8 ans pour fréquenter l'école, puis le petit séminaire de Mbamou, et le séminaire Saint-Jeande Brazzaville où il passe le baccalauréat. Il entre ensuite au grand séminaire Emile Biayenda de Brazzaville en 1984. En 1992, après son ordination, il passe une année à la paroisse Notre-Dame Auxiliatrice de Voka.

En 2009, le P. Félix témoignait : « *C'est une paroisse qui compte 24 communautés locales sur un rayon de 50 km. Pour les couvrir, des tournées pastorales d'une durée de 6 jurs étaient organisées une ou deux fois par mois. C'était un grand plaisir d'aller à la rencontre de ces chrétiens, qui, dans leur pauvreté (sous toutes ses formes), , étaient tous là, en train de vous attendre avec des chants de bienvenue. [...] Les tournées pastorales*

m'ont permis d'être au contact des fidèles qui m'ont toujours fasciné par la qualité de leur accueil, leur simplicité, leur engagement dans la vie pastorale de leur communauté, et surtout de leur participation aux sacrements de pénitence et de l'eucharistie. J'ai vu des chrétiens de tous âges priant, et vraiment attachés à la foi au Christ mort et ressuscité. »

De 1993 à 1998, il approfondit cette expérience dans la paroisse Notre-Dame des Monts à Mbanza-Nganga, près de la frontière de République Démocratique du Congo. Mais la guerre civile l'oblige à se réfugier en RDC pendant 7 mois, au début de l'année 1999. A l'appel de son évêque, il rentre en République du Congo, et est envoyé comme prêtre *Fidei donum* en Guadeloupe. Il reste trois ans dans la paroisse de Goyave, où il est marqué par l'accueil et la sympathie des Guadeloupéens, ainsi que par son ministère auprès des lycéens, avec qui il organise une représentation de la Passion, pendant le carême 2002.

En juin 2003, il est accueilli comme prêtre *Fidei donum* dans le diocèse de Belley-Ars. En quinze années, il a exercé son ministère dans de nombreuses paroisses, comme curé ou comme vicaire, en dépit de ses soucis de santé. Ses paroissiens ont été marqués par sa discrétion, son humour, ainsi que par sa volonté d'évangéliser, en s'adaptant aux habitudes et aux coutumes des diocèses où il vivait : « Nous avons été envoyés par nos évêques, dans le cadre de l'universalité de la mission de notre Mère l'Eglise : allez donc, de toutes les Nations faites des disciples... »



Les soeurs dominicaines avec Soeur Marie Pierre, deuxième en partant de la droite..

Dominicaines du Cœur Immaculé de Marie

Les Dominicaines du Cœur Immaculé de Marie, réunies en chapitre général vendredi 8 juin, ont élu :

Prieure générale : **Soeur Marie Pierre**

Conseillères générales : **Soeur Jean Marie, Soeur Dominique Marie, Soeur Cécile Thérèse, Soeur Emmanuelle Marie.**

Médaille du Mérite diocésain

Le 22 mai 2018, le P. Jean-Luc Débarbouillé, curé de Reyrieux, a remis à **Mlle Jeannine Desay** la médaille d'or du Mérite diocésain, en remerciement pour les 41 ans qu'elle a passé au service du groupement paroissial de Reyrieux.

Le vendredi 8 juin, Mgr Pascal Roland a également remis la Médaille du Mérite diocésain à **M. Hervé Chesnel**, qui a travaillé au sein de la chancellerie de 2012 à 2018, pour réaliser l'annuaire diocésain.

Que tous deux soient remerciés pour les précieux services qu'ils ont rendu à l'Eglise !

Agenda des événements diocésains

Camp Pyrénées

Du 16 au 23 juillet, marche de Sauveterre-de-Comminges à Lourdes

Du 24 au 29 juillet, avec le pèlerinage diocésain à Lourdes

Renseignements et inscriptions :

04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

A l'école de sainte Catherine

21 et 22 juillet au couvent des Sœurs Dominicaines à Bourg

Journées de découverte de sainte Catherine de Sienne avec le P. Eric de Clermont-Tonnerre.

Renseignements et inscriptions :

04 74 22 65 32 - domcim@orange.fr

Pèlerinage de Lourdes

Du 24 au 30 juillet

Renseignements et inscriptions :

Direction des pèlerinages - 04 74 32 86 50
anne.rousseau@belley-ars.fr

Fêtes du Saint Curé d'Ars

Vendredi 3 et samedi 4 août au Sanctuaire d'Ars

3 août :

15h30 : Conférence du cardinal Schönborn au Foyer sacerdotal : «L'arrivée du Saint à Ars : quel message pour aujourd'hui ?»

17h30 : Messe pour les vocations au Foyer sacerdotal présidée par Mgr Roland

20h30 : Soirée miséricorde (adoration et confessions) à la Basilique

Nuit d'adoration à la chapelle de la Providence

Samedi 4 août :

9h : Laudes à Notre-Dame de la Miséricorde

10h : Messe solennelle présidée par le cardinal Schönborn à Notre-Dame de la Miséricorde

12h : Exposition du Saint Sacrement

13h : Jeux pour les enfants

15h : Procession avec le coeur du Curé d'Ars, du château à l'église Notre-Dame de la Miséricorde

16h : Vêpres à Notre-Dame de la Miséricorde

16h45 : Rétrospective des moments forts de l'année

Renseignements : arsnet.org -

info@arsnet.org - 04 74 08 17 17

Accueil chez les Sœurs dominicaines

Du 11 au 16 août au couvent des Sœurs Dominicaines à Bourg

Découverte de la vie des Dominicaines pour les jeunes femmes : liturgie, visite aux malades...

Renseignements et inscriptions :

04 74 22 65 32 - domcim@orange.fr

École de Prière Jeunes

Du 19 au 25 août à Matafelon-Ganges

Renseignements et inscriptions :

www.lecep.net

04 74 32 86 57 - paje.ain@gmail.com

Sommaire

Homélie de Mgr Roland pour les ordinations diaconales	p. 1
Agenda de notre évêque	p. 4
Nominations	p. 4
Informations diocésaines	p. 6
Agenda diocésain	p. 10

Église des Pays de l'Ain - Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 3 juillet 2018

Directeur de la publication : P. Frédéric PELLETIER - Rédaction et mise en page : SDPC

Première page : Ordinations diaconales à Ars, le 1^{er} juillet 2018

Crédits photos : SDPC, Cécile Duval.

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr